

DEPARTEMENT  
Alpes-de-Haute-Provence

-----  
Communauté d'Agglomération  
**PROVENCE ALPES  
AGGLOMERATION**

**Année 2018  
Séance du 27 juin 2018**

**N° 02  
Objet : Décision modificative  
n°1**

**EXTRAIT  
DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL  
D'AGGLOMERATION**

L'an deux mille dix-huit et le vingt-sept du mois de juin à dix-sept heures trente, le conseil d'agglomération Provence Alpes Agglomération, régulièrement convoqué le vingt du mois de juin 2018, s'est réuni dans la salle Abbé Féraud à DIGNE LES BAINS, sous la présidence de madame Patricia GRANET BRUNELLO

**Est nommée secrétaire de séance : Chantal CASA**

**Etaient présents :**

ACCIAI Bruno, AILHAUD Régine, AUBERT Serge, BAILLE Denis, BARBERO Christian, BARTOLINI Jean-Louis, BAUDOUI MAUREL Marie Anne, BERTRAND Philippe, BLANC Michel, BONNET Martine, BONZI Maryse, BRUN Patricia, CAREL Serge (jusqu'au rapport n° 19), CASA Chantal, CAZERES Benoit, COMBE Gérard, COSSERAT Sandrine, DEORSOLA Jean Paul, DOMENGE Eliane, ESMIOL Gérard, EYMARD Max, FERAUD Maryline, FIAERT Claude, FLORES Sylvain, GRANET BRUNELLO Patricia, GRAVIERE Remy, HERMITTE Francis, ISOARD Roger, JULIEN Jacques, LE CORRE Thibault, LEDEY Olivier, LEJOSNE Patrick, MALDONADO Jean Paul, MARTELLINI Patrick, MARTIN Emmanuelle, NICOLOSI Philip, OGGERO BAKRI Céline, ORSINI Philippe (à partir du rapport n° 17), PAUL Gérard, PAUL Gilles, PAYAN Claude, POULEAU Philippe, PRIMITERRA Geneviève, REBOUL Childéric, REINAUDO Patrick, SEVENIER Jean, SUZOR Pierre, TEYSSIER Bernard, VILLARON Bruno, VIVOS Patrick, VOLLAIRE Nadine

**Etaient suppléés :**

RONDEAU Daniel a donné pouvoir à KARCHE Jean Pierre  
BALIQUE François a donné pouvoir à MICHEL Jean Marie (jusqu'au rapport n° 20)

**Etaient représentés :**

AILLAUD Sylvie a donné pouvoir à BONNET Martine  
AYMES Bernard a donné pouvoir à GRANET BRUNELLO Patricia  
CAREL Serge a donné pouvoir à FERAUD Maryline (à partir du rapport n° 20)  
CHATARD Gilles a donné pouvoir à TEYSSIER Bernard  
FIGUIERE Delphine a donné pouvoir à BERTRAND Philippe  
FONTAINE Sonia a donné pouvoir à BRUN Patricia  
ORSINI Philippe a donné pouvoir à COMBE Gérard (jusqu'au rapport n° 16)  
REINAUDO Gilbert a donné pouvoir à MARTELLINI Patrick  
THIEBLEMONT Martine a donné pouvoir à DOMENGE Eliane  
THONNATTE Lionel a donné pouvoir à BAUDOUI MAUREL Marie Anne

**Etaient excusés :**

AILLAUD Jean Pierre	PIERRISNARD Jacqueline
AUZET Eric	ROCHAT Jacques
AUZET Guy	SERRA Victor
BARTOLINI Bernard	SFRECOLA Alain
BLOT Michel	TONELLI Corinne
BONNET Brigitte	TRABUC Nicolas
BOURJAC Jean Marie	URQUIZAR Danielle
BREMOND Danièle	VILLARD René
DE VALCKENAERE Gilles	
MAGAUD Marie José	
MUNOZ MALDONADO Julien	

REÇU EN PREFECTURE

le 29/06/2018

Application agréée E-legalite.com

70\_DE-004-200067437-20180627-02\_27062018

**Monsieur Patrick MARTELLINI, rapporteur, expose ce qui suit :**

Jusqu'au 31 décembre 2017, l'exercice de la compétence « Unesco Géoparc de Haute Provence », était déléguée au Syndicat Mixte des Monges qui gérait ce service dans le cadre d'un budget annexe. Provence Alpes Agglomération avait conclu à cet effet une convention de mise à disposition de service avec le S3M.

A compter du 1<sup>er</sup> janvier 2018, il a été décidé d'exercer en régie directe la gestion de ce service.

Le Syndicat Mixte des Monges ayant perçu tardivement les acomptes sur subvention 2017 du conseil régional et du conseil départemental, n'a pas pu passer les écritures sur l'exercice budgétaire 2017, relatives au remboursement de la contribution mis en recouvrement par l'agglomération conformément à notre délibération n°15 du 29 juin 2017.

En contrepartie, ce syndicat laisse un excédent de trésorerie de 148 085,89 euros, que PAA doit intégrer à son budget du fait de la reprise de l'activité Géoparc.

Afin de prendre en compte ces éléments, il est proposé la décision modificative suivante :

		DEPENSES	RECETTES
<b>INVESTISSEMENT</b>			
001	Solde d'exécution		6 119,24
324 2315	Travaux Géoparc	6 119,24	
TOTAL		6 119,24	6 119,24
<b>FONCTIONNEMENT</b>			
002	Excédent		141 966,74
01 673	Titres annulés	180 196,00	
324 7472	Subvention Région		18 229,26
324 7473	Subvention Conseil Départemental		20 000,00
TOTAL		180 196,00	180 196,00

**LE CONSEIL D'AGGLOMERATION**

Après délibération

A l'unanimité

Approuve les propositions présentées

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits.

Ont signé au registre des délibérations les membres présents.

Pour extrait conforme  
La Présidente Patricia GRANET-BRUNELLO



REÇU EN PREFECTURE

Le 29/06/2018

Application agréée E-legalite.com